

ARRETE n° 24-348

Portant nomination de la Responsable de la spécialité Systèmes
SocioTechniques SST de l'ED

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Madame Inès DI LORETO – Enseignante Chercheuse, est nommée Responsable de la spécialité Systèmes SocioTechniques (SST) de l'Ecole Doctorale à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 25 septembre 2028.

Article 2 :

Cette fonction relève des « activités de direction de structures » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 6 septembre 2024

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr